



Réseau d'Initiatives des Journalistes
www.rij-burkina.org

PLAN STRATEGIQUE DU RESEAU D'INITIATIVES DES JOURNALISTES 2009/2010

<p>Cadre logique du Plan Stratégique du RIJ</p> <p>Réseau d'Initiatives de Journalistes</p>	<p>Intitulé du PS: le RIJ en progrès</p> <p>Pays : BURKINA FASO- Ouagadougou</p> <p>N° du PS: PS N°2</p>	<p>Durée: janvier 2009-décembre 2010</p> <p>Coût estimatif:</p> <p>Financement: DED et autres partenaires</p>	<p>Date d'établissement: 27/09/2008</p> <p>Cadre logique: page 1.</p>
---	--	---	---

Hiérarchie des objectifs	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification (SV)	Suppositions importantes / Hypothèses/ Risques
<p>OBJECTIF GENERAL: Le RIJ devient une organisation de référence pour la promotion et la professionnalisation (qualité) des journalistes du Burkina Faso</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le rôle du RIJ est reconnu par les journalistes et par les institutions nationales et internationales s'intéressant à la promotion des medias 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'actions des différentes structures Rapport du RIJ Livre d'hôtes pour les rencontres mensuelles 	<ul style="list-style-type: none"> La liberté d'expression et de presse reste valide au BF
<p>OBJECTIFS SPECIFIQUES: Objectif Spécifique 1. (OS1.) : Renforcement du cadre d'échanges et des compétences des membres du RIJ</p>	<ul style="list-style-type: none"> Sur le plan national, les sollicitations de compétence des journalistes du RIJ vont croissants jusqu'à 2010 Au moins 90% des actions prévues par le comité de pilotage sont réalisées de janvier 2009 à décembre 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Registre de courrier Rapport d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> La disponibilité des compétences Disponibilité des membres et des moyens
<p>Objectif Spécifique 2. (OS2.): Promotion et valorisation du métier en vue de l'épanouissement du journaliste et de la formation du public</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de journalistes jeunes accompagnés par le RIJ et qui sont renommés croit de 3 à 8 de Janvier 2009 à Décembre 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> L'accord de l'accompagnement, des accompagnateurs et de l'accompagne
<p>Objectif Spécifique 3. (OS3.): Le RIJ consolide les acquis du partenariat actuel et œuvre pour de nouvelles perspectives de partenariat...</p>	<ul style="list-style-type: none"> Au moins deux nouveaux partenaires sur cinq identifiés collaborent avec le RIJ dès Avril 2009 et jusqu'en 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Les rapports du RIJ et des partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> La promotion des medias reste une préoccupation pour les partenaires potentiels

RESULTATS ATTENDUS:			
Résultats de l'Objectif Spécifique 1			
Résultat 1.1.: Les journalistes reçoivent des formations de qualité en rapport avec leurs besoins	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 90% des formations réalisées de janvier 2009 à Décembre 2010 sont en adéquation avec les besoins exprimés par les journalistes 	<ul style="list-style-type: none"> • Le rapport d'activités du RIJ • Les plans de formations et les besoins exprimés 	<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences en formation en dehors du RIJ restent disponibles
Résultat 1.2.: Des rencontres et des échanges autour de thématiques d'actualité et d'intérêts pour les journalistes sont organisés	<ul style="list-style-type: none"> • des comptes rendus des rencontres assortis des thématiques qui seront étudiés est élaboré dès décembre 2008, et mis en œuvre de janvier 2009 à décembre 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • Les comptes rendus des rencontres • Les listes de présence • Les copies de presse 	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres sont disponibles pour participer
Résultat 1.3.: La gestion et la capitalisation des actions du RIJ sont assurées par le comité de pilotage « avec efficacité » Charte du RIJ ?	<ul style="list-style-type: none"> • Le comité de pilotage produit annuellement une compilation des productions du RIJ • Le RIJ dispose de matériels et outils adéquats de travail de 2009 à 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'activité du RIJ • Rapport de l'assistante technique • Inventaire du matériel existant 	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités du RIJ sont financées sans trop de «problèmes!»
Résultats de l'Objectif Spécifique 2			
Résultat 2.1.: Les compétences internes sont mieux valorisées à l'interne et à l'externe	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 50% des formations prévues sont réalisées par les journalistes membres du réseau de janvier 2009 à décembre 2010 • D'autres réseaux et /ou des écoles de formation font appels aux compétences des membres du RIJ 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rapports de formation • Les rapports d'activités du RIJ • Les listes des participants aux séances de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Les autres acteurs dans le domaine du journalisme connaissent et s'intéressent les performances du RIJ
Résultat 2.2.: réflexions/initiatives permettent de mieux appréhender les questions relatives à la déontologie, à l'éthique et au statut de journaliste (convention collective, carte de presse) sont menées	<ul style="list-style-type: none"> • Les enjeux de la convention collective (CC) et de la carte de presse sont connus par les membres du RIJ • Les points essentiels concernant la déontologie sont mieux connues per des différentes parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> • les rapports des structures concernées • La carte de presse • Le document portant statut du journaliste • Le document concernant la convention collective • La dénonciation de la non-application de la CC, carte de presse • au moins 75 % des membres du RIJ ont leurs cartes de presse en décembre 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • adoption de la CC et de la carte de presse • mise en œuvre effective de la CC et de la carte de presse
Résultat 2.3.: Des initiatives pour promouvoir l'excellence sont réalisées.	<ul style="list-style-type: none"> • Un prix du journaliste de l'année est instauré et constitue un pôle d'attraction pour des journalistes de renommée à partir de 2009 	<ul style="list-style-type: none"> • Compte rendus des cérémonies de remises des prix • rapports d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de financement pour l'organisation du prix

Résultats de l'Objectif Spécifique 3.			
Résultat 3.1.: Des activités de visibilité du RIJ sont réalisées (site web, édition des productions communes et vulgarisation)	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 5 productions communes sont réalisées de 2009 à 2010 • Les réalisations produites sur support sont vulgarisées (au Burkina, dans la sous région et international) 	<ul style="list-style-type: none"> • les documents des productions • les copies de presse • les archives du RIJ 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de financement
Résultat 3.2.: Une collaboration plus dynamique (pragmatique, ponctuelle) avec des organisations traitant des mêmes thématiques est assurée	<ul style="list-style-type: none"> • trois conventions de collaboration sont signées de janvier 2009 à décembre 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • Les conventions de collaborations 	<ul style="list-style-type: none"> • L'intérêt de travailler avec le RIJ
Résultat 3.3.: Des nouvelles collaborations avec de nouvelles institutions sont établies.			
ACTIVITES:			
A1.1.1.: Faire un appel à proposition de formation et de formateurs et établir les plans de formations ;			
A1.1.2.: Réaliser les formations			
A1.1.3.: Réaliser des sorties de production			
A1.2.1.: Faire un appel à proposition de thèmes et planifier les rencontres (sujets oubliés ou tabous) et journées de réflexions			
A1.2.2.: Réaliser des activités culturelles / touristiques et sportives			
A1.2.3.: Réaliser des émissions communes et des programmes radios et télé			
A1.3.1.: Renforcer les capacités organisationnelles du comité de pilotage			
A1.3.2.: Doter le RIJ de moyens fonctionnels adéquats de travail, établir une flotte «RIJ			
A1.3.3.: Rechercher des financements pour accroître les capacités du RIJ			
A1.3.4.: Etablir la mémoire de RIJ: Charte, Site web, Bibliothèque			
A1.3.5.: Mettre le S/E des actions du RIJ, Base de données			
A2.1.1.: Identifier les compétences internes (répertoire) et établir un plan d'utilisation de ces compétences			
A2.1.2.: Promouvoir le « répertoire », l'utilisation des compétences internes (à l'interne comme à l'externe)			

A2.1.3.: Evaluer annuellement la promotion des compétences internes			
A2.2.1.: Réaliser une sensibilisation des membres du RIJ sur la convention collective et l'utilité de la carte de presse			
A2.2.2.: Sensibiliser les utilisateurs de médias sur les exigences de l'éthique et de déontologie (réaliser une plaquette dépliant sur l'utilisation des médias)			
A2.2.3.: Réaliser une action de plaidoyer à l'endroit des autorités et des institutions internationales - Identifier les acteurs clefs (individus), Bailleurs.... Francophonie (les rencontrer individuellement) - Réunion globale (rencontrer tous ensemble)			
A2.2.3.: Réaliser une action de plaidoyer à l'endroit des autorités et des institutions internationales			
A2.3.1.: Instituer un prix du/de la journaliste de l'année avec un jury indépendant et pluridisciplinaire - Etablir des critères de sélection - Prendre en compte le comportement général (y compris la production) du/de la journaliste...			
A2.3.2.: Prévoir un dispositif d'accompagnement de jeunes journalistes			
A3.1.1.: Rendre plus visible l'agenda du RIJ au niveau des médias et des écoles de formation en journalisme			
A3.1.2.: Editer des productions communes			
A3.1.3.: Promouvoir / actualiser le site web (à l'intérieur et à l'extérieur) et vulgariser les productions communes			
A3.1.4.: Confectionner des gadgets de promotion du RIJ.			
A3.2.1.: Définir et adopter les thématiques			
A3.2.2.: Définir et adopter les critères / mécanismes de collaboration			
A3.2.3.: Réaliser des actions en synergie : 1) prendre des positions communes 2) organiser des campagnes communes 3) activités communes			

A3.2.4.: Optimiser la collaboration avec les organes de presse			
A3.3.1.: Identifier les partenaires			
A3.3.2.: Définir et adopter les critères / mécanismes de collaboration... (DED comme UE ne travaille pas avec les structures informelles), formalisation juridique ?			
A3.3.3.: Réaliser de façon optimale des actions planifiées			